

Entrepreneurs et contributeurs : vers une nouvelle alliance

Philippe Béraud, Franck Cormerais, Adrienne Jablanczy

DANS LA REVUE DES SCIENCES DE GESTION 2013/5 n° 263-264 , PAGES 107 À 116
ÉDITIONS DIRECTION ET GESTION

ISSN 1160-7742

DOI 10.3917/rsg.263.0107

Date de mise en ligne : 11/02/2014

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-des-sciences-de-gestion-2013-5-page-107?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Direction et Gestion.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [Cairn.info/copyright](http:// Cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Entrepreneurs et contributeurs : vers une nouvelle alliance

par Philippe Béraud, Franck Cormerais et Adrienne Jablanczy



Philippe BÉRAUD

Professeur d'Économie – Télécom Bretagne,
Institut Mines-Télécom
CIAPS EA 2241, Université de Rennes 2
France



Franck CORMERAIS

Professeur d'Info-Com –
Université de Bordeaux 3
MICA, EA 4426
France



Adrienne JABLANCZY

Professeur de Finance – ISEG-ISERAM
Paris, France

L'objet de cet article consiste à montrer que la dialectique de l'ordre et du désordre en économie peut être illustrée par les débats récurrents sur l'entrepreneur et l'esprit d'entreprise, dont le colloque organisé en avril 2013 par l'ISEG-ISERAM s'est fait l'écho dans plusieurs contributions¹. La thématique impliquée concerne non seulement l'histoire de la pensée économique, en particulier les (néo-) schumpétériens, les économistes de l'école autrichienne (F. Hayek, I. Kirzner) et les approches fonctionnelles plus contingentes (notamment A. Shapiro, H. Leibenstein, W. Baumol, P.F. Drucker), mais également la question de la redéfinition du rôle de l'entrepreneur dans le capitalisme cognitif caractéristique de l'économie de la dématérialisation (Y. Moulier Boutang, 2007). Cette dialectique n'est certes pas nouvelle. Le rôle de l'entrepreneur à l'intérieur du processus de développement économique, les relations

1. Une première version de ce papier a été présentée au colloque « Le désordre : une vertu créatrice? », ISEG- ISERAM, Paris, 11 avril 2013. Nous tenons à remercier Marc Humbert, Rolande Borrelly, Pablo Diaz et Adelino Torres pour leur lecture attentive et leurs conseils, qui nous ont aidés à élaborer la version définitive de ce travail. Bien entendu, selon la formule consacrée, les auteurs restent seuls responsables des propos tenus dans leur article.

entre esprit d'entreprise, innovation et changement technique, la nature des rapports entre la décision publique et les conditions d'évolution des milieux entrepreneuriaux, ou encore, le type de solidarité entretenu entre ces derniers et les structures spatio-fonctionnelles dans lesquelles s'incarne la représentation du territoire, s'affirment comme les différentes facettes d'une problématique périodiquement revisitée dans la littérature économique (Ph. Béraud, 2000).

Si l'on se penche sur les approches de l'action mue par la raison technique à l'intérieur des sciences sociales, il faut sans doute considérer les interprétations de Max Weber, sur l'entrepreneur et l'esprit d'entreprise, comme un point de passage singulier qui conjugue aboutissement et transition entre la tradition des économistes classiques et la critique de l'économie politique de Karl Marx, entre l'approche désubstantialisée des comportements inaugurée par la rupture néo-classique et les dépassements hétérodoxes suggérés dans l'œuvre de Joseph A. Schumpeter. Au-delà des ancrages épistémologiques dans l'histoire de la pensée, l'économie générale de l'approche wébérienne est celle d'une théorie de l'activité sociale. Comme le fait remarquer Paul Ricoeur, dans la sociologie de Max Weber, « nous avons dès le départ un réseau conceptuel englobant les notions d'activité, de sens d'orientation vers autrui et de compréhension (*Verstehen*). *Ce réseau constitue le modèle motivationnel* » (P. Ricoeur, 1997, p. 245). Le système de motivations garantit la légitimité d'un ordre, qu'il s'agisse de la conduite la plus rationnelle, l'*activité rationnelle par rapport à une fin*, illustrée notamment par le comportement de l'entrepreneur dans le cadre d'une économie capitaliste, ou de conduites marquées par un moindre degré de rationalité, comme l'*activité rationnelle par rapport à des valeurs*, ou encore, la *conduite affective* et la *conduite traditionnelle*.

Ce qu'il importe de relever dans cette classification des types idéaux de l'action humaine, du plus rationnel au moins rationnel, ce n'est pas la classification proprement dite, ou encore l'écart apparaissant entre un idéal-type et les rapports sociaux concrets que celui-ci est censé incarner, mais c'est ce que l'on pourrait appeler la règle d'origine, l'existence d'un système de motivations ou d'incitations qui fonde la légitimité de l'activité humaine dans les différents cadres de la vie sociale.

C'est bien cette démarche qui nous intéresse ici, et qui nous amène à privilégier l'interprétation de Max Weber pour analyser l'influence exercée par les systèmes de représentation sur la construction et les variations de la culture entrepreneuriale, de l'économie matérielle du capitalisme industriel (1) à l'économie de la dématérialisation du capitalisme cognitif (2).

1. Entrepreneur et compte de capital

La théorie wébérienne de l'action humaine fait apparaître le principe de rationalité comme le fondement des systèmes de motivations ou d'incitations qui déterminent les comportements individuels et collectifs, la hiérarchie des valeurs et les types de

représentations qui y sont associés. En témoigne la manière dont Max Weber analyse le rôle de l'entrepreneur (1.1), le statut du compte de capital dont celui-ci est le garant (1.2), et les fonctions de la rationalité instrumentale dans le capitalisme industriel (1.3).

1.1. L'entrepreneur wébérien et les fonctions de calculabilité et de prévisibilité

L'approche wébérienne peut être identifiée à une conception ontologique du capitalisme d'où émergerait la figure centrale d'un entrepreneur désigné, à double titre, comme le sujet de l'histoire de la forme sociale qui l'a vu naître, à la fois et identiquement en tant que porteur d'un état permanent de rationalité et comme manifestation en idée d'une *occidentalisation du monde*, pour reprendre une expression de Serge Latouche (1989). Le statut de l'entrepreneur se définit alors en même temps que se réalise le destin de l'Occident, avec l'avènement du capitalisme industriel. Il incarne ce moment de cristallisation du processus historique des temps modernes, où l'industrialisation et le capitalisme apparaissent comme des manifestations décisives de l'essence de la rationalité occidentale.

L'idée de raison, cette forme occidentale moderne de la rationalité à partir de laquelle se déterminent les comportements, les organisations et les institutions, permet à l'auteur de *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme* non seulement de « mesurer le plus ou moins grand degré de rationalité des autres civilisations » (C. Colliot-Thélène, 1990, p. 11), mais plus fondamentalement encore de montrer, contre Marx et ses héritiers, « que les catégories marchandes sont en quelque façon transhistoriques (...) [et qu'il n'y a pas] d'au-delà de l'économie marchande » (Ph. Raynaud, 1991, p. IX). À l'intérieur du chapitre qu'il consacre à Max Weber dans les *Etapas de la pensée sociologique*, Raymond Aron se fait l'écho de cette conception, en mettant en relief la figure fondamentale de *la double séparation*, analysée également dans ces termes par Charles Bettelheim, celle des producteurs et de leurs moyens de production et celle des producteurs entre eux : « Le régime capitaliste – propriété individuelle des instruments de production et concurrence entre les producteurs sur le marché – a été historiquement lié au procès de rationalisation. *Ce procès est le destin de l'homme contre lequel il est vain de se révolter et auquel aucun régime n'échappe* » (R. Aron, 1967, p. 568).

La construction wébérienne inscrit le destin de l'entrepreneur au cœur d'un irréductible rapport d'identité entre rationalité et domination, propre à l'avènement et au développement du capitalisme industriel. Ce rapport d'identité se construit sur la prétention de la rationalité occidentale à évaluer les relations sociales à partir de son caractère propre, la *calculabilité*, et son corollaire, la *prévisibilité*. « Les pratiques qu'elle informe, ainsi que les structures et institutions que ces pratiques secrètent sont telles qu'elles peuvent être exactement anticipées » (C. Colliot-Thélène, *ibid.*, p. 11). En corollaire, comme le souligne de son côté l'auteur de *Culture et société* dans son analyse critique des thèses de Max Weber, la rationalité abstraite devient en quelque

<http://shs.cairn.info/revue-des-sciences-de-gestion/2013-6-73-217-99>

sorte raison concrète, « en se faisant domination, calculable et calculée, domination sur la nature et sur les hommes » (H. Marcuse, 1964, p. 275).

Il est vrai que la science économique, entre la réification dérivée du fétichisme de la marchandise et l'ambition d'apparaître comme une physique, une géométrie ou une mécanique de la société, s'affirme bien dans l'histoire de la pensée comme l'énoncé d'un *procédé* ou d'une *technique de rationalisation*, d'Adam Smith aux ingénieurs économistes français, à Léon Walras et à Vilfredo Pareto, pour ne retenir que les points de passage obligés. Davantage encore, comme le souligne Cornelius Castoriadis, « l'économie fournit la possibilité apparente d'une mathématisation, puisqu'elle concerne le seul champ d'activité humaine où les phénomènes paraissent mesurables de manière non triviale, où même cette mesurabilité semble être – et, jusqu'à un certain point, est effectivement – l'aspect essentiel aux yeux des agents humains concernés » (C. Castoriadis, 1986, p. 143).

L'économie apparaît ainsi comme une activité rationnelle par nature et par usage, une « activité téléologique dans sa rigueur », pour reprendre le qualificatif employé par Raymond Polin dans les développements qu'il consacre à l'approche wébérienne à l'intérieur de son essai sur *la création des valeurs*. En tant qu'activité organisée par rapport à une fin, l'activité économique « ordonne et organise, dans des circonstances données, des moyens rationnellement calculés, de telle sorte que leur effet soit *un certain état du monde choisi délibérément comme fin* » (R. Polin, 1952, p. 191).

Les motivations qui légitiment l'ordre économique s'identifient donc à des incitations mesurables, à des procédés de calcul dont les combinaisons ne font que refléter l'unité d'un système de représentations posé comme norme, et contribuant à ce titre à conférer un caractère rationnel à l'économicisation des comportements et des valeurs. De ce point de vue, le rôle de l'entrepreneur n'est qu'une fonction dérivée du calcul économique généralisé qui ordonne les relations sociales en fonction des échelles de valeur du capitalisme industriel.

1.2. Weber, Sombart, Walras : le compte de capital et la commensurabilité des valeurs

De manière suggestive, il est possible de retrouver ce rapport entre le paradigme et son calque dans certaines des propositions de Léon Walras. En particulier, après avoir rappelé, dans les premières pages des *Éléments*, la prééminence de l'économie politique pure sur l'économie politique appliquée et le principe selon lequel « [l'économie pure] est une science tout à fait semblable aux sciences physico-mathématiques », Léon Walras souligne plus loin à propos de la comptabilité qu'il s'agit « [d']un exemple frappant de la manière dont la théorie et la pratique se doivent prêter secours l'une à l'autre ; *car il est certain que la pratique industrielle, exprimée par la comptabilité, peut servir*

avec succès la théorie de la production » (L. Walras, 1900, 1952, p. 29 et p. 202).

L'« exemple frappant » de la comptabilité ainsi mis en relief par Léon Walras, que l'on retrouve chez d'autres économistes et sociologues, et pas seulement dans les travaux inspirés de l'École historique allemande, n'est pas un phénomène fortuit. La figure de l'entrepreneur chez les classiques et les néo-classiques se confond bien avec l'existence de ce que Max Weber nomme le *compte de capital*, dont la gestion est supportée par la division technique du travail, qui se résout elle-même à l'intérieur des combinaisons factorielles ou dans les variations des coefficients de production au sens de Pareto.

Chez Max Weber, en effet, la rationalité conditionne la re-stabilité de l'entreprise capitaliste par les calculs systématiques et méthodiques que l'entrepreneur est amené à effectuer à partir du *compte de capital*. Celui-ci remplit une fonction analytique centrale dans l'interprétation de l'auteur, dont il subsume les autres éléments. Ainsi l'entrepreneur wébérien, en tant que manifestation de la même idée de raison que le capitalisme industriel dont il n'est que la résonance, se confond avec le compte de capital. Il en est à la fois le garant et le calque.

Les interprétations exposées par Max Weber dans son *Histoire économique*, qui constitue non seulement l'ultime étape de sa pensée mais également, par la forme et la vocation d'origine de cet essai, à la fois une synthèse et un prolongement de ses travaux antérieurs, ne laissent subsister aucune ambiguïté quant au statut du capitalisme, attaché comme dans *Economie et société* à une « forme particulière de comptabilité ». Max Weber souligne ainsi que « la condition la plus universelle attachée à l'existence de ce capitalisme moderne est, pour toutes les grandes entreprises lucratives qui se consacrent à la couverture des besoins quotidiens, l'usage d'un compte de capital rationnel comme norme » (M. Weber, 1923, trad. 1991, p. 297).

Le rapport d'identité entre le compte de capital et le développement du capitalisme industriel est également mis en relief par Werner Sombart dans *Der moderne Kapitalismus*, sous la forme là encore d'un éloge de la comptabilité (W. Sombart, 1902). À cet égard, W. Sombart et M. Weber recourent l'un et l'autre à des définitions instrumentales pour décrire ce qui constitue la manifestation concrète de la rationalité économique de l'entreprise capitaliste : « [toute entreprise] travaille avec un compte de capital - c'est-à-dire qu'elle dresse son bilan - au regard duquel toute mesure prise devient objet de calcul, c'est-à-dire un objet en fonction de quoi sont évaluées les chances d'échanges bénéficiaires (...) Dans la mesure où le compte de capital est devenu universel, il est désormais – et avec lui les chances d'opération marchande – *l'horizon tant de l'échange des marchandises que celui de la production* » (M. Weber, *ibid.*, p. 15).

L'institution du compte de capital s'affirme bien comme une ultime représentation de l'espace de commensurabilité des valeurs, tel qu'il a été délimité par l'économie politique classique. À cet égard, il n'est pas inutile de rappeler que le lien avec les classiques s'inscrit dans le creuset de l'individualisme méthodologique de la sociologie wébérienne : « pour Max Weber, l'économie classique

a une valeur paradigmatique pour la méthodologie des types idéaux : elle permet à la fois de reconstruire le 'tableau idéal' de l'économie capitaliste et d'évaluer la distance qui sépare une forme d'activité 'rationnelle' (la conduite économique conforme à son essence) de la multitude des 'irrationalités' qui 'perturbent' la vie économique ; elle a donc une place centrale à la fois dans l'interprétation du capitalisme et dans la construction de l'activité rationnelle en finalité » (Ph. Raynaud, 1987, pp. 34-35).

Il est possible d'approfondir le sens de cette relation en soulignant que la représentation du compte de capital fait tout d'abord référence au *décrochage essentiel* inspiré de l'approche smithienne, qui permet de distinguer « la raison de l'échange et la mesure de l'échangeable, la nature de ce qui est échangé et les unités qui en permettent la décomposition » (M. Foucault, 1966, p. 237). Dans l'un et l'autre cas, la valeur d'usage reste subordonnée à la valeur d'échange et partant, *ne peut être comparable que ce qui est appropriable*. « C'est depuis lors, écrit encore J.-B. Say à propos de l'œuvre de A. Smith, que l'économie politique est devenue une science positive ; car le prix courant de chaque chose est une quantité déterminée dont on peut analyser les éléments, assigner les causes, étudier les rapports, et prévoir les vicissitudes » (J.-B. Say, 1996, p. 241). Le compte de capital s'érige ainsi en instrument de mesure qui permet de comparer des différences appropriables. Mise en abîme des valeurs et jeu de miroirs du capital, il incarne plus précisément encore « un espace général de comparaison et un centre mobile d'appropriation » (G. Deleuze et F. Guattari, 1980, p. 555). Le compte de capital s'affirme bien, dans la tradition smithienne, comme la manifestation d'une convergence entre rationalisation et rationalité instrumentale, qui fait de l'échange et de la division du travail les fondements de la richesse individuelle (l'entreprise) et collective (la nation) dans le cadre d'une économie de marché.

Mais le principe du compte de capital emprunte encore davantage à l'approche ricardienne de la valeur et des formes de la production, à ce moment de la constitution de l'économie politique où, la théorie de la production précédant désormais celle de la circulation, « la possibilité de l'échange est fondée sur le travail (...) [et l'économie], en sa positivité, n'est plus liée à un espace simultané de différences et d'identités, mais au temps de productions successives » (M. Foucault, *ibid.*, p. 268). Le compte de capital revêt donc un caractère ambivalent, à la fois comparaison des différences appropriables dans le cadre de l'échange et mesure des scissions du mouvement indéfiniment répété de l'accumulation dans le cadre de la production.

Si l'on tient compte de l'héritage de l'économie classique, l'entrepreneur wébérien apparaît ainsi comme le comptable du capital, de même que la bourgeoisie, dont l'entrepreneur incarne en quelque sorte la forme sublimée, constitue bien, chez Max Weber comme chez J. Schumpeter et dans l'approche historique de K. Marx, l'acteur collectif du développement industriel (F. Dannequin, 2013). Dans ce cadre, « toute la réalité de la rationalité capitaliste est concentrée dans l'entreprise privée ; *l'entrepreneur est une personne libre, responsable devant elle-même de ses calculs et*

des risques qui en découlent » (H. Marcuse, *ibid.*, p. 276). Pour autant, si « le compte de capital est donc au fondement de la forme rationnelle de l'économie lucrative » (M. Weber, *ibid.*, p. 15, note 3), il reste que « l'inhumanité est incluse dans la rationalité du bilan d'ouverture ou de clôture » (H. Marcuse, *ibid.*, p. 280). À cet égard, bien que Max Weber ne fasse pas seulement du capital la masse comptable des biens engagés dans l'entreprise, mais également, et à la suite de K. Marx, le résultat de la séparation contrainte des producteurs et des moyens de production, ou encore, « de la lutte (formellement) pacifique de l'homme avec l'homme » (M. Weber, *ibid.*, p. 16), il transforme cette séparation en une nécessité technique qui légitime la responsabilité et le pouvoir individuel de l'entrepreneur, assurant « la discipline techniquement et économiquement indispensable à la marche de l'entreprise (...) [et fournissant] de surcroît le modèle de la discipline indispensable à la société industrielle moderne dans tous les domaines » (H. Marcuse, *ibid.*, p. 282).

Les développements précédents rejoignent sur des bases différentes la thèse selon laquelle la conception wébérienne de l'évolution du capitalisme industriel conjuguerait des éléments d'interprétation de l'école classique et des réflexions influencées par les thèses de Marx. Cette conjugaison permet d'affirmer que « l'usage rationnel du *compte en capital* occupe bien chez Weber la même place que la *main invisible* chez Adam Smith et que la *plus-value* chez Marx, et c'est dans ce changement de problématique que réside la nouveauté essentielle de sa réflexion » (Ph. Raynaud, 1991, p. VII). Cependant, si l'approche de Max Weber emprunte aux enseignements de l'économie classique et à l'historicisation des catégories de l'économie exposée par K. Marx, c'est pour mieux asseoir la légitimité du compte de capital et du rôle de l'entrepreneur dans le cadre de l'institution du capitalisme industriel.

1.3. Le principe de raison technique et la séparabilité

Dans le même temps, la construction wébérienne contribue à nier l'historicisation des catégories économiques qu'elle utilise, en leur conférant une dimension téléologique par l'affirmation du principe de *raison technique*. Celui-ci pousse en quelque sorte jusqu'à leur terme les analyses de l'économie classique, mais il fait apparaître en même temps une conception déterministe de l'évolution du capitalisme, partagée par M. Weber et par J. Schumpeter, qui annonce les analyses sur la bureaucratie et préfigure ainsi la disparition de l'entrepreneur au profit des technstructures et du pouvoir managérial. « Le puritain voulait être un homme besogneux et nous sommes forcés de l'être », souligne l'auteur de *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme* (M. Weber, 1964, p. 249). Une situation paradoxale émerge alors des tensions entre les manifestations de la rationalité formelle et le champ d'expression de l'*autonomie*, élément décisif qui permet de distinguer les qualités de l'esprit d'entreprise et les vertus de la prise de décision à l'âge du capitalisme industriel. L'origine

communication favorise le développement d'une économie de la dématérialisation.

2. Contributeur et compte de création collective

Si l'entrée dans une économie de la dématérialisation, caractéristique de l'ère numérique, ne remet pas fondamentalement en cause les principes de rationalisation et de séparabilité sur lesquels s'appuient l'accumulation du capital et le processus de concurrence, la transformation des conditions d'organisation et de localisation de l'activité s'accompagne de changements importants dans la nature des relations contractuelles propres à l'économie de marché. Comme le souligne Jean-Marie Vincent, « les mécanismes de marché (et les autres formes de l'échange) sont des instruments indispensables de coordination des actions, mais rien ne dit que ce soit toujours les mêmes agents qui doivent échanger le même type de produits dans les mêmes contextes sociaux » (J.-M. Vincent, 1998, p. 85). En corollaire, la technique de rationalisation incarnée par l'économie ne renvoie plus seulement à la calculabilité des termes de l'échange et à la prévisibilité du compte de capital, comme dans la conception wébérienne. En témoignent l'évolution des frontières de la firme, dont la porosité et les recompositions fréquentes confèrent une fluidité plus grande à l'activité et aux relations interentreprises ; la création et la diffusion de l'innovation, qui s'opèrent dans un contexte concurrentiel n'excluant pas des degrés variables d'ouverture et de coopération, à l'image des pratiques de l'*open innovation* ; les conditions de production elles-mêmes, dont la complexité spatio-fonctionnelle requiert des niveaux importants de coordination entre les différentes parties prenantes, combinant des questionnements sur le caractère calculatoire ou conventionnaliste de la confiance et partant, sur la complétude des contrats ou sur l'apprentissage et la co-construction des relations partenariales, formelles et informelles.

Ainsi, la dématérialisation du compte de capital (2.1) s'accompagne de l'émergence de nouveaux mécanismes de régulation, sous la forme d'une fonction de contribution (2.2), associant les interactions au sein d'une activité à un processus de création collective (2.3).

2.1. La dématérialisation du compte de capital et le modèle d'une organisation en réseau

La dématérialisation des transactions, favorisée par l'utilisation massive des capacités de traitement, de transmission et de stockage de l'information, s'accompagne d'un mouvement de désintégration verticale des ensembles productifs, à l'intérieur duquel tendent à s'imposer des schémas d'organisation de type réticulaire. Deux visions entrepreneuriales s'en dégagent.

L'entreprise-réseau peut s'émanciper du local, devenir une « firme nomade », et s'engager dans un processus permanent de déterritorialisation, stimulé par les opportunités d'investissement et de marché au plan international (J. Perrat, J.-B. Zimmermann, 2003). Mais elle peut également s'agglomérer avec d'autres, privilégier les dynamiques de proximité, et participer à la constitution de districts industriels, de clusters, de milieux innovateurs (R. Camagni, D. Maillat, 2006). L'ancrage territorial de la firme devient alors un actif spécifique, résultat conjugué de l'articulation des capacités entrepreneuriales et des avantages comparatifs dynamiques (H. Gumuchian, B. Pecqueur, 2007). Dans l'un et l'autre cas, les choix de dispersion ou d'agglomération de l'activité mettent en relief le degré de plasticité de l'organisation entrepreneuriale, lié notamment à la dématérialisation du compte de capital à l'intérieur des systèmes d'information qui codifient la dynamique économique interne et externe de la firme.

L'instrumentalisation du compte de capital ne s'opère plus désormais de manière statique comparative, à l'image de la conception wébérienne des différences mesurables entre le bilan d'ouverture et le bilan de clôture, mais de manière dynamique, par une répartition des informations économiques et financières entre les acteurs du réseau, disposant de systèmes d'information aptes à fédérer les décisions, les projets et les résultats autour d'un ensemble de normes communes. En ce sens, les préoccupations liées à la normalisation des procédés de traitement et de transmission de l'information, en cherchant à définir des interfaces et des formes de codification qui permettent de mieux partager l'information et d'accélérer sa circulation parmi les acteurs du réseau, visent d'une certaine façon à rétablir l'unicité caractéristique du compte de capital, non plus seulement au niveau d'une organisation prise séparément, mais au niveau d'un ensemble d'organisations et d'institutions réunies dans un méso-système.

Le modèle d'une organisation productive en réseau s'appuie donc sur des interactions complexes entre le système des techniques, marqué par la domination des technologies de l'information et de la communication, et les systèmes socio-économiques différenciés dans lesquels les activités demeurent enchâssées. La nouveauté de ce phénomène réside également dans la nature de la culture technique, qui trouve son expression la plus achevée, à l'âge du numérique, dans l'aptitude à traiter, à transmettre et à stocker des informations sur la production et les marchés. Les systèmes d'information représentent le cœur de cette rupture technologique majeure et l'expression dynamique de l'accumulation du capital à l'intérieur du système industriel mondial.

Dans le même temps, les changements intervenant dans l'organisation des entreprises, dans les choix d'allocation et de localisation, dans les processus d'innovation, redéfinissent la matrice des représentations à partir de laquelle se construit la culture entrepreneuriale. Les comportements entrepreneuriaux font désormais référence à des régimes de valeur qui ne sont plus seulement constitués autour de l'organisation du compte de capital. En effet, les possibilités offertes par le système technique fondé sur le numérique se traduisent par des degrés

1377-7766 (2013) 263-264:112-118
 doi:10.7321/rsg.2013.263-264.112-118
 1673-2179 (2013) 263-264:112-118

d'ouverture croissants, aux différents stades de l'activité. Les modèles d'affaire, tirés alternativement par les choix du producteur ou par ceux du consommateur, tendent à être dépassés par des schémas participatifs hybrides, impliquant l'émergence d'une nouvelle forme de médiation entre l'offre et la demande. Dans cette perspective, si l'on veut bien se rappeler les caractéristiques du système motivationnel que P. Ricœur parvient à identifier dans l'approche wébérienne, il est possible de suggérer une interprétation alternative de l'esprit d'entreprise accompagnant la diffusion de l'économie numérique. La valeur heuristique de cette interprétation consiste à montrer l'inscription de la culture entrepreneuriale à l'intérieur d'un « modèle conceptuel de l'activité significative », fondé sur l'émergence d'une économie de la participation ou de la contribution. Celle-ci permet notamment de renouveler la nature de la relation entre esprit d'entreprise et innovation, en assurant la légitimité de la nouvelle culture entrepreneuriale. L'hypothèse paradoxale est qu'une telle grille de lecture peut être élaborée à partir de certaines propositions avancées par J. Schumpeter sur l'entrepreneur-innovateur, dans le prolongement de l'approche wébérienne.

2.2. Dette, responsabilité et confiance : les fondements du modèle entrepreneurial

L'auteur de la *Théorie de l'évolution économique* fait remarquer que l'entrepreneur, dépourvu d'actif, en s'endettant pour financer les combinaisons nouvelles, apparaît désormais comme un débiteur vis-à-vis de l'organisation économique (J.A. Schumpeter, 1935, 1999). Cette affirmation est d'un grand intérêt, comme l'ont pressenti les commentateurs de Joseph Schumpeter (F. Perroux, 1993). En effet, il est possible d'en déduire un rapport entre les exigences de l'acte d'entreprendre et la dimension anthropologique de la dette, telle qu'elle s'affirme notamment dans la perspective nietzschéenne de *Généalogie de la morale* (F. Nietzsche, 1996). Or, chez F. Nietzsche, cette dimension anthropologique de la dette implique en retour un *devoir de responsabilité* (G. Deleuze et F. Guattari, 1972). Dans une démarche différente, ce rapport de réciprocité pourrait être interprété comme une traduction de l'*économie du don*, que Marcel Mauss a présentée sous la forme des trois temps de l'échange communautaire, « donner, recevoir, rendre » (M. Mauss, 1989), et dont la résonance multiple s'étend aujourd'hui du champ sociétal (M. Godelier, 1996 ; J.T. Godbout, 2007) aux domaines plus spécifiques de l'entreprise et du travail (N. Alter, 2009 ; O. Masclef, 2013). La valeur explicative de cette interprétation résiderait en particulier dans l'articulation entre le devoir de responsabilité et la confiance comme modalité de régulation non marchande.

Il apparaît donc que le nouvel esprit d'entreprise pourrait bien bénéficier de ces rapports de réciprocité entre dette, responsabilité et confiance pour inscrire sa trace sociale et, dans le même temps, fonder une co-évolution de l'acte d'entreprendre et des processus de création et de diffusion de l'innovation, selon une dimension endogène, permettant d'intégrer certaines

des conclusions dégagées par les théories évolutionnistes ou néo-institutionnalistes. Dans cette perspective, l'entrepreneur devient un contributeur. *Il innove avec les autres*. Plus encore, c'est de son aptitude à contribuer que dépend sa capacité à entreprendre et à innover.

À la différence des conclusions pessimistes de J. Schumpeter de *Capitalisme, socialisme et démocratie*, la disparition de la figure individuelle de l'entrepreneur-innovateur n'est pas ici le résultat d'une dissolution dans la technostructure inhérente à l'organisation de la grande entreprise. Elle est le produit d'une forme nouvelle de « création collective » (F. Perroux, 1964, 1970), respectueuse des identités, dont l'économie de la contribution incarne à la fois les principes et les médiations : responsabilité, confiance, ouverture, coopération, équivalence des relations marché et hors-marché, valeur sociétale, etc.

L'entrepreneur doit composer ici avec les mécanismes d'ajustement propres à l'économie de la contribution (Ph. Béraud, F. Cormerais, 2011). Aux régulations par les prix de marché, par la décision publique ou par les mécanismes de réciprocité du don, l'économie de la contribution substitue une régulation par l'intensité de la participation à la création collective. Cette fonction est évaluée par le degré d'interaction des participants à l'intérieur d'une activité, qui dépend lui-même de la quantité et de la qualité des implications individuelles, mais également de la densité des interdépendances créées ou induites. L'intervention du contributeur dans l'activité dépend d'un arbitrage non prédéterminé qui fait référence au souhait d'engagement personnel, au degré de confiance dans les autres participants, au niveau d'interaction suscité par la participation à l'activité et à la satisfaction retirée des relations avec les participants, et de l'activité elle-même. En redéfinissant le rôle de l'entrepreneur, l'économie de la contribution enrichit la représentation des logiques de l'action et celles de la valorisation et de la localisation de l'activité, avec la combinaison des différents types d'externalités liés aux effets d'agglomération.

2.3. Economie de la contribution et compte de création collective

Si les principes d'une économie de la contribution tendent à s'appliquer dans un grand nombre d'activités caractérisées par un rapport étroit avec les utilisateurs, l'entrepreneur-contributeur est particulièrement actif dans trois domaines économiques, où l'évolution des conditions de production implique le dépassement des fonctions de production et de consommation classiques : l'économie numérique, les systèmes locaux d'innovation et l'économie sociale.

Concernant l'économie numérique, les changements majeurs intervenus dans le système technique favorisent l'éclosion d'un nombre apparemment illimité d'applications et de services, dans le traitement, le stockage et le transport de l'information, contribuant ainsi à doter les utilisateurs de compétences qui s'accroissent au rythme de l'appropriation des innovations

technologiques. L'accumulation de savoir-faire a permis aux entrepreneurs-contributeurs de proposer des applications favorables aux échanges dans le cadre de systèmes ouverts, avec des phénomènes comme l'*open source*, le *peer to peer* ou l'*open innovation*. Le développement massif de ces architectures de communication a donc transformé les contributeurs en producteurs et diffuseurs de nouveaux usages, auxquels a répondu la constitution de communautés et de réseaux sociaux (Ph. Béraud, F. Cormerais, V. Du Castel, 2012). Cependant, ce n'est pas l'outil numérique en lui-même, mais la densité des interactions entre les artisans du logiciel libre, du web 2.0 ou des *fab labs*, qui a permis l'émergence d'une économie relationnelle fondée sur des engagements réciproques.

Dans le cas des milieux innovateurs, les travaux fondateurs de Philippe Aydolot et du GREMI en France ont contribué à mettre en relief les principes qui orientent la constitution de systèmes entrepreneuriaux autour des relations entre les entreprises, les territoires et les institutions (A. Matteaccioli, 2004), et qui sont susceptibles d'entrer désormais dans la définition d'une économie de la contribution. Les milieux innovateurs sont des constructions sociales, issues de processus complexes de coordination d'acteurs et d'institutions, conjuguant des dimensions géographiques, organisationnelles et cognitives, et dans lesquelles les entrepreneurs-contributeurs jouent un rôle déterminant. Celui-ci se traduit notamment par la production d'effets externes positifs liés aux dynamiques de proximité, les modes de diffusion de l'innovation impliquant la coopération et la confiance, le partage des retombées des politiques publiques, ou encore, la distribution des connaissances tacites parmi les réseaux d'entrepreneurs.

S'agissant de l'économie sociale, la contribution est à l'origine d'interactions fortes entre les acteurs impliqués, suscitant des effets internes et externes importants, dont témoignent l'infléchissement coordonné des critères de gestion, la diffusion des systèmes innovants, la construction en commun et la progression des indices de qualité, l'amélioration des compétences, ou encore, la recherche d'externalités sociétales et environnementales.

Dans ces trois types d'activités, mais dans d'autres également, il est possible d'identifier une fonction de contribution, définie comme un arrangement normatif des compétences collaboratives que les entrepreneurs-contributeurs sont amenés à déployer pour satisfaire aux besoins de l'activité. Elle représente la manière dont ces compétences se conjuguent et s'enrichissent mutuellement, apparaissant le plus souvent comme des ressources librement disponibles et limitées non pas par la rareté économique et les coûts d'opportunité mais par les capacités des contributeurs. Les compétences collaboratives subissent elles-mêmes l'influence d'autres facteurs qui dépendent des combinaisons variables entre les trajectoires individuelles et les déterminations sociales : éducation, formation, expérience, disponibilité, mobilisation, altruisme, leadership, etc.

La contribution n'apparaît donc pas seulement comme le produit d'une révolution technologique qui transforme la production et la transmission des savoirs à l'ère numérique, même si le

développement considérable des capacités de traitement, de transport et de stockage de l'information exerce un puissant effet de levier sur le partage et la diffusion des connaissances. Elle peut s'épanouir dans la mesure où des participants s'emparent de ce support technique pour y créer une activité distribuée, caractéristique à la fois d'un niveau déterminé d'appropriation et de production de connaissances, d'une prise de conscience des possibilités offertes par la constitution et l'échange d'expertise ou de contre-expertise, ou encore, d'une intention de peser sur les conditions d'exercice de la gouvernamentalité à différents niveaux. L'outil numérique est au service d'un engagement dans l'espace public, qui fait de la contribution un des fondements de la création collective.

Pour autant, l'économie de la contribution ne peut être facilement évaluée avec les outils disponibles, dans la mesure où les motivations et les comportements des contributeurs, ainsi que la nature des effets externes qu'elle est à même de créer et de diffuser, ne se laissent pas réduire par les méthodes du calcul économique. Il importe donc de définir de nouveaux concepts qui permettent d'approcher la mesure de la contribution. La construction d'un *compte de création collective* permettrait de retracer les indicateurs de la contribution, au même titre que les recherches sur les indicateurs alternatifs tentent de mettre en œuvre une autre manière de mesurer la richesse.

L'institution d'un compte de création susceptible d'évaluer les compétences déployées dans le cadre de la contribution apparaît d'autant plus nécessaire que, dans le même temps, le modèle de la participation tend à faire l'objet d'une appropriation par les grandes entreprises afin d'améliorer la définition des usages et l'évaluation des produits et des services, de favoriser la diffusion d'informations, les discussions sur les blogs, les forums, les sites de connaissance partagée, etc. Cette orientation concerne, en premier lieu, les entreprises nées de la vague Internet ou du web 2.0, à l'image de Google, Amazon, Facebook, eBay, etc., ou plus anciennes, dans le secteur informatique, comme Apple ou Microsoft, qui toutes, favorisent des procédés participatifs afin de bénéficier d'échanges d'informations pour améliorer la fiabilité et la qualité des produits (les développements logiciels chez Microsoft, les applications chez Apple) ou pour préciser le profil et les attentes des clients-utilisateurs (les avis et notations chez Amazon). Mais le modèle de la contribution tend à se développer au-delà de l'économie numérique, notamment dans les entreprises dont l'activité dépend de l'adéquation avec les pratiques du client final, depuis la conception du produit jusqu'à sa mise sur le marché.

Des travaux récents mettent en relief le potentiel important de valeur que représente la contribution des usagers pour les grandes entreprises de l'économie numérique (P. Colin et N. Collin, 2013). Leurs conclusions convergent vers la recherche d'instruments de mesure, à la fois pour obtenir une représentation de la véritable dimension de l'activité des entreprises concernées, notamment pour des motifs fiscaux, mais aussi pour que soit reconnues économiquement les compétences des contributeurs dans le cadre de cette activité.

Conclusion

Le contributeur du compte de création collective pourrait devenir le « personnage conceptuel » (G. Deleuze et F. Guattari, 1991) de l'économie numérique et du capitalisme cognitif dont elle constitue le support, au même titre que l'entrepreneur du compte de capital l'a incarné pour le capitalisme industriel, dans les interprétations de Max Weber notamment.

Pour autant, les deux perceptions de l'entrepreneur sont très éloignées, et les principes de calculabilité, prévisibilité et séparabilité n'ont pas le même sens dans l'un et l'autre système de représentation. L'entrepreneur-contributeur déploie ses compétences à l'intérieur de modèles ouverts, marqués par la coopération et la densité des interactions. Il doit échanger avec les autres pour entreprendre et innover. En outre, il s'appuie sur une culture technique qui s'affirme, dans son rapport au temps et à l'espace et dans la nature de ses effets de diffusion, en rupture avec les cultures techniques qui l'ont précédée, aux différents âges de l'économie matérielle.

Dans l'économie numérique, la fonction de contribution est porteuse d'une dialectique de l'ordre et du désordre qui s'appuie sur un principe de rationalité très éloigné de la conception wébérienne. En effet, la nouvelle culture entrepreneuriale fondée sur la participation pourrait marquer « la fin de l'alliance entre rationalité généralisée et logique de valorisation », et plus encore, « l'ouverture de la rationalité de principe à la rationalité d'occasion » (J.-M. Vincent, 1998, p. 81). Elle trouverait ainsi de la vertu dans un certain désordre, selon les termes de l'intitulé du colloque cité en introduction. De ce point de vue, le système motivationnel de l'entrepreneur du compte de création collective s'inscrit dans une démarche procédurale et délibérative, à l'opposé de la rationalité immanente de l'entrepreneur du compte de capital.

Références bibliographiques

Alter Norbert. *Donner et prendre : La coopération en entreprise*, Paris : La Découverte, 2009, 231 pages.

Anderson Perry. *L'Etat absolutiste, tome II*, Paris : Maspero, 1978, 409 pages.

Aron Raymond, *Les étapes de la pensée sociologique*, Paris : Gallimard, 1967, 664 pages.

Matteaccioli Andrée, *Philippe Aydalot, pionnier de l'économie territoriale*, Paris : L'Harmattan, 2004, 414 pages.

Béraud Philippe, Qui est l'entrepreneur? Débats autour du spectre de la théorie économique, *Episteme*, n° 5-6, 2000, p. 167-187.

Béraud Philippe, Perrault Jean-Louis. *Entrepreneurs du Tiers Monde*, Paris : Maisonneuve et Larose, 1994, 235 pages.

Béraud Philippe, Cormerais Franck. Economie de la contribution et innovation sociétale, *Innovations*, 2011, n° 34, p. 163-183.

Béraud Philippe, Cormerais Franck et Du Castel Viviane, Open innovation, economy of contribution and the territorial dynamics of creative industries, *Journal of Innovation Economics*, n° 10, 2012, p. 81-105.

Brouard François, Larivet Sophie, Sakka Ouafa. Défis et actions pour développer l'entrepreneuriat social, *La Revue des Sciences de Gestion*, 2012, n° 255-256, p. 17-22.

Camagni Roberto, Maillat Denis. *Milieus innovateurs : Théorie et politiques*, Paris : Economica, 2006, 502 pages.

Castoriadis Cornelius. *Les carrefours du labyrinthe, tome II*, Paris : Seuil, 1986, 413 pages.

Collin Pierre, Colin Nicolas. *Mission d'expertise sur la fiscalité du numérique, Rapport au Ministre de l'économie et des finances*, Paris : La Documentation française, janvier 2013, 198 pages.

Colliot-Thélène Catherine. Max Weber et l'islam, *La revue du MAUSS*, 1990, n° 10, p. 6-30.

Dannequin Fabrice, La bourgeoisie et le capitalisme dans l'œuvre de Schumpeter, *Economies et sociétés – Série Histoire de la pensée économique*, 2013, tome XLVII, n° 6, p. 885-911.

Deleuze Gilles, Guattari Félix. *L'anti-œdipe*, Paris : Editions de Minuit, 1972, 493 pages.

Deleuze Gilles, Guattari Félix. *Mille Plateaux*, Paris : Editions de Minuit, 1980, 645 pages.

Deleuze Gilles, Guattari Félix. *Qu'est-ce que la philosophie ?*, Paris : Editions de Minuit, 1991, 206 pages.

Foucault Michel. *Les mots et les choses*, Paris : Gallimard, 1966, 405 pages.

Godbout Jacques T. *Ce qui circule entre nous*, Paris : Seuil, 2007, 394 pages.

Godelier Maurice. *L'énigme du don*, Paris : Fayard, 1996, 315 pages.

Gumuchian Hervé, Pecqueur Bernard (dir.). *La ressource territoriale*, Paris : Economica, 2007, 262 pages.

Habermas Jürgens. *La technique et la science comme "idéologie"*, Paris : Gallimard, 1973, 266 pages.

Latouche Serge. *L'occidentalisation du monde*, Paris, La Découverte, collection Agalma, 1989, 143 pages.

Marcuse Herbert. *Culture et société*, Paris : Editions de Minuit, 1964, 392 pages.

Masclef Olivier. Le rôle du don et du gratuit dans l'entreprise : théories et évidences, *Economies et Sociétés – Série Economie de l'entreprise*, tome XLVII, n° 1, 2013, p. 7-31.

Mauss Marcel. *Sociologie et anthropologie*, Paris : PUF, 1989, 382 pages.

Matteaccioli Andrée. *Philippe Aydalot, pionnier de l'économie territoriale*, Paris, L'Harmattan, 2004, 413 pages.

Moulier Boutang Yann. *Le capitalisme cognitif : la nouvelle grande transformation*, Paris : Ed. Amsterdam, 2007, 315 pages.

Musso Pierre. *La religion du monde industriel, analyse de la pensée de Saint-Simon*, La Tour d'Aigues : Editions de l'Aube, 2006, 343 pages.

Musso Pierre. *Saint-Simon, l'industrialisme contre l'État*, La Tour d'Aigues : Editions de l'Aube, 2010, 160 pages.

Nietzsche Friedrich. *Généalogie de la morale*, Paris : GF-Flammarion, 1996, 279 pages.

Noailles Patrice. De l'innovation à l'innovateur. Pour une approche structuraliste de l'innovation, *La Revue des Sciences de Gestion*, 2011, n° 247-248, p. 13-28.

Perrat Jacques, Zimmermann Jean-Benoit. (2003) « Stratégies des firmes et dynamiques territoriales », in Dupuy C., Burmeister A., *Entreprises et territoire*, Paris : La Documentation Française, p. 15-32.

Perroux François. *Industrie et création collective, 2 tomes*, Paris : PUF, 1964 et 1970, 204 et 305 pages.

Perroux François. *Marx, Schumpeter, Keynes*, Grenoble : PUG, 1993, 424 pages.

Plumecocq Gaël. L'action publique entre rhétorique et légitimité : une analyse des politiques locales de développement durable en termes de besoins fondamentaux, *Economie Appliquée*, tome LXVI, n° 2, 2013, p. 55-81.

Polin Raymond. *La création des valeurs*, Paris : PUF, 1952, 320 pages.

Raynaud Philippe. *Max Weber et les dilemmes de la raison moderne*, Paris, 1^{re} édition PUF, collection recherches politiques, 1987, 224 pages, 2^e édition PUF, collection Quadrige, 1996, 217 pages.

Raynaud Philippe. *Max Weber et l'économie*, in Max Weber. *Histoire économique : Esquisse d'une histoire universelle de l'économie et de la société*, Paris, Gallimard, 1991, p. I-XI.

Ricoeur Paul. *L'idéologie et l'utopie*, Paris : Seuil, 1997, 418 pages.

Saint-Simon (de) Claude-Henri. *La physiologie sociale*, Paris : PUF, 1965, 160 pages.

Say Jean-Baptiste. *Cours d'économie politique et autres essais*, Paris : GF-Flammarion, 1996, 450 pages.

Schumpeter, Joseph A. *Théorie de l'évolution économique*, 1^{re} éd. 1935, Paris, réédition Dalloz, 1999, 371 pages.

Schumpeter, Joseph A. *Capitalisme, socialisme et démocratie*, 1^{re} éd. 1951, Paris, réédition Payot, 1983, 412 pages, ISBN : 222813290X.

Simondon Gilbert (1958), *Du mode d'existence des objets techniques*, Paris : Aubier, 367 pages.

Stiegler Bernard (1994, 1996, 2001), *La Technique et le temps, 3 tomes*, Paris : Galilée, 278, 281 et 330 pages.

Smith Adam. *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, 2 tomes, Paris : GF-Flammarion, trad. 1991, 531 pages et 637 pages.
Sombart Werner. *Der moderne Kapitalismus*, 2 tomes, Munich : Duncker & Humblot, 1902. 1921, 918 et 1229 pages.

<http://archive.org/search.php?query=publisher%3A%22Duncker+%26+Humboldt%22>

Vincent Jean-Marie. *Max Weber ou la démocratie inachevée*, Paris : Ed. du Félin, 1998, 227 pages.

Walras Léon. *Eléments d'Economie politique pure*, Paris : LGDJ, 1952, 491 pages.

Weber Max. *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris : Plon, trad. 1964, 341 pages.

Weber Max. *Economie et société*, Paris : Plon, trad. 1971, 659 pages.

Weber Max. *Histoire économique : Esquisse d'une histoire universelle de l'économie et de la société*, Paris : Gallimard, 1991, 456 pages.

REVUE n.f. (1792; angl. review): périodique souvent mensuelle, qui contient des essais, des comptes rendus, des articles scientifiques, etc. ⇒ aussi gazette, magazine, périodique. *Fonder, diriger une revue. S'abonner à une revue. Revue littéraire, scientifique, financière. Revue française. Revue automobile. Revue porno. Revue d'une association, d'une société. (= annales, bulletin).* «C'était le surréalisme écorché vis dans les revues à grand tirage» (Larbaud). Elle «reprit le feuilleton d'une revue sentimentale. *Confidences, ou quelque chose de ce genre*» (Le Clézio).
Le Nouveau Petit Robert

a.r.s.c

objectifs

catalogue

nouveautés

contact

newsletter

association des revues scientifiques et culturelles

<http://www.arsc.be>

Ce site, non commercial, recense 202 revues diffusées, représentant 4.983 parutions, ainsi que 66.476 articles et 26.780 auteurs, des revues scientifiques & culturelles éditées en Belgique (Flandre & Wallonie), Espagne, France, Grand-Duché du Luxembourg, Québec, Suisse et d'autres pays du monde.

Nos objectifs sont :

- * Démocratiser l'accès à la culture et aux sciences pour tous via le Net;
- * Assurer la promotion d'un genre trop souvent considéré comme mineur, en l'occurrence la "revue", mais qui reste encore un des moyens les plus accessibles et des plus efficaces pour contribuer à la diffusion du savoir pour tous;
- * Défendre à tous les niveaux de pouvoirs les droits des éditeurs de revues, de leurs auteurs, tant en matière de droits d'auteurs et autres droits dérivés, informer tant les éditeurs que leurs auteurs à propos des diverses législations et réglementations existantes, qu'à propos des nouvelles formes d'éditions en devenir, comme l'impression numérique, l'édition numérique, l'é-commerce et autres ...

Comment nous consulter :

<http://www.arsc.be>

Comment être tenu au courant, notre "NewsLetter" :

La NewsLetter électronique vous informera des dernières nouveautés dans le domaine des revues. Pour l'obtenir, il vous suffit d'y souscrire en introduisant votre adresse



A.R.S.C. Association des Revues Scientifiques et Culturelles

Présidente : Françoise Goffinet Secrétaire général : Claude Fonteyne

Rue de l'Argayon, 5 à B-1400-Nivelles. Tél.: +32/+67/84.04.89. info@arsc.be

<http://www.arsc.be>

